Accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux – Recommandation des Ministres du Conseil de l'Europe

« L'éducation/apprentissage non formel et le travail de jeunesse se sont à maintes reprises révélés efficaces pour aider les jeunes à concevoir des stratégies et des solutions pour contrebalancer leur handicap et devenir des acteurs actifs et utiles du développement de leur communauté et de l'ensemble de la société.

Cependant, les travailleurs de jeunesse et de l'éducation/apprentissage non formel, des organisations de jeunesse et, plus généralement, les responsables de jeunes, souffrent souvent d'une piètre reconnaissance politique et sociale, et leur profession a tendance à être considérée comme peu prestigieuse. Les mesures suivantes valorisent le travail de jeunesse et l'éducation/apprentissage non formel et contribuent au développement local à travers l'Europe… »

La recommandation est disponible ici : http://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/2015_Recommendation_Enter_fr.pdf